



Campus des métiers et des qualifications tourisme hôtellerie restauration Région SUD

Les Campus des Métiers et des Qualifications

Créés en 2013, les Campus des métiers contribuent à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social et ont pour objectif de renforcer les coopérations entre les centres de formation et le monde économique, afin de faciliter l'insertion dans l'emploi des jeunes.

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS TOURISME HÔTELLERIE RESTAURATION REGION SUD



Le Campus regroupe l'ensemble des filières de formation et met en place une collaboration innovante entre les partenaires économique, les institutions et les organismes de formation. Pour mieux structurer l'offre de formation des métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, pour la rendre plus attractive auprès des jeunes ou des adultes en

formation continue et adaptée aux besoins des entreprises des secteurs.

Le campus, porté par le rectorat de l'académie de Nice et la Région Sud a pour établissement support le lycée hôtelier et de tourisme Paul Augier de Nice.

Le Campus des Métiers a été labellisé début 2013 pour une

durée de quatre ans par 3 ministères :

Le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle, Le ministère du Dialogue social, et de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

LES OBJECTIFS DU CAMPUS S'ARTICULENT AUTOUR DE TROIS GRANDS AXE

Professionalisation

- Développer les parcours de professionnalisation en favorisant l'accès vers les formations du supérieur.
- Rapprocher les étudiants et les entreprises pour garantir l'insertion et répondre à la demande des professionnels en matière de formation des salariés



Coopération

- Développer la coopération entre élèves, étudiants et apprentis sur un projet commun mêlant hôtellerie, restauration, tourisme et innovation.
- Identifier plus facilement les acteurs professionnels et institutionnels
- Établir des partenariats pérennes avec les entreprises
- Faciliter les échanges de pratiques artistiques, commerciales et technologiques
- Favoriser la mixité des publics sur des projets pédagogiques et professionnels



Recherche

- Élaborer et détecter des projets innovants
- Impulser la collaboration entre les chercheurs, les formateurs et les entreprises



L'ADN du Campus

- Appartenir à un réseau identifié sur une filière à fort potentiel au niveau d'un territoire ; faire valoir, dans sa communication, l'appartenance à un label national « Campus des métiers et des qualifications »
- Bénéficier d'une reconnaissance de la part des partenaires impliqués dans le campus.
- Disposer d'une relation privilégiée avec les partenaires professionnels ; être dans un collectif engagé dans une dynamique de veille, de recherche et d'innovations.
- Offrir à tout type d'apprenants des parcours de formation adaptés à leur réussite et sécurisés.



Orientation stratégique

Elle s'inscrit dans le cadre défini par la Région :
Schémas « Schéma Régional de Développement Touristique »
« Schéma Régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation ».
Opération d'intérêt régional Tourisme et industries culturelles dont l'objectif est de maximiser les potentiels économiques au croisement de la culture du tourisme et du numérique

Une collaboration innovante au service des professionnels et des étudiants

Le territoire de la Région Sud, riche d'un fort potentiel touristique, offre une large palette de métiers dans ce secteur et une quantité importante de postes à pourvoir. En créant une synergie entre les institutions, les organismes de formation et les professionnels, le campus des métiers et des qualifications permet de mieux répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée dans le THR

Le campus représente également une opportunité de mettre en avant la formation professionnelle et la valorisation des métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. Il permet aux salariés d'adapter leurs pratiques professionnelles aux nouvelles attentes de la clientèle.

Ancrage territorial

Le réseau campus composé des établissements hôteliers, des centres de formations professionnelles et des universités offre un maillage territorial important permettant de développer de parcours de formation allant des bac – 3 à bac +8 et d'impulser fortement la formation tout au long de la vie

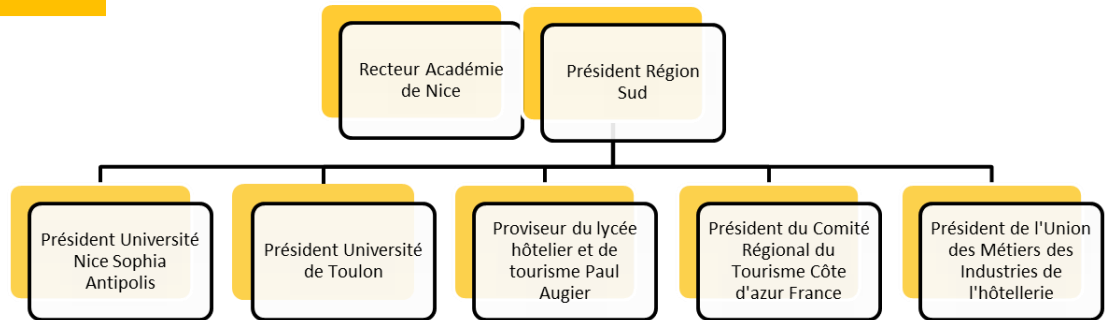


Gouvernance / fonctionnement

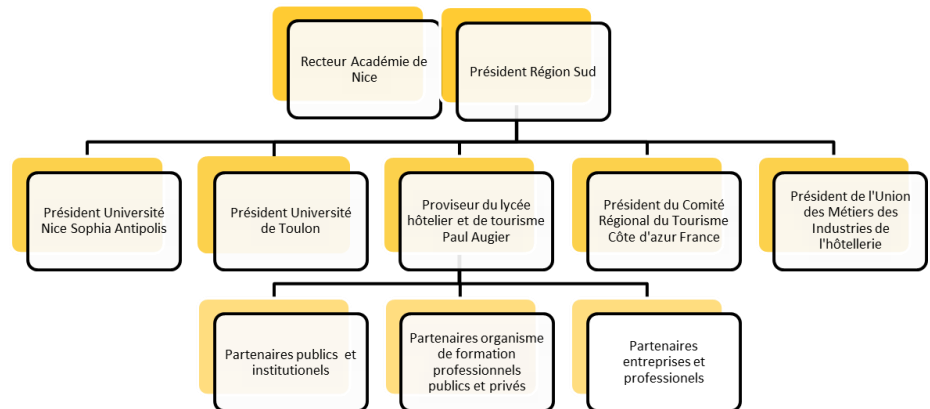
Sept membres fondateurs



Comité de Pilotage



Comité de Pilotage élargi



Commissions techniques

